

Collège communal de La Louvière
Division Autorisations - Permis -Infractions
Place Communale 1
7100 La Louvière

BELGIQUE

Déclaration d'achèvement des travaux

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article D.IV.73 du Code du Développement territorial (CoDT), nous vous informons que les travaux relatifs au permis d'urbanisme nous délivré par le Collège communal ont été achevés dans le délai légal.

Celui-ci est référencé PU/..... .

Pour votre bonne information, les travaux ont été achevés en date du

Nous déclarons également que les travaux ont été exécutés :

conformément au permis d'urbanisme délivré

non conformément au permis d'urbanisme délivré. Dans ce cas, nous nous engageons à prendre contact avec la Division Autorisations – Permis – Infractions afin de régulariser la situation dans les plus brefs délais.

Liste des travaux non réalisés ou non conformes au permis délivré :

.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Signature (s),

Ville de La Louvière

Hôtel de Ville
Place Communale 1
7100 LA LOUVIERE

www.lalouviere.be
tél. 064 277 811